

## Un OUI, le 24 février, garantit des places de travail et protège l'environnement

*Le bruit des avions de combat à réaction est devenu insupportable dans les régions de Meiringen, Sion et Payerne qui abritent des escadrilles de FA-18. Des paysages idylliques subissent une pollution sonore et chimique et la santé de dizaines de milliers de personnes est mise en danger. Le Département militaire fédéral (DDPS) s'obstine pourtant à défendre la poursuite d'exercices aériens aussi obsolètes que superflus tout en menant en bateau les populations concernées à grand renfort de promesses non tenues. Ce bruit assourdissant menace des milliers de places de travail dans le secteur touristique, vital pour l'économie de ces régions. Si l'initiative va effectivement assez loin, c'est sans commune mesure par rapport à l'arrogance avec laquelle l'armée et les partis de droite ont rejeté toutes les propositions socialistes visant à améliorer la qualité de vie des riverains des aérodromes militaires.*

### Renforcer le secteur du tourisme – garantir des places de travail

Le bruit et les atteintes à l'environnement sont désastreuses pour les régions touristiques et nuisent à leur développement économique. Les aérodromes militaires se trouvent justement dans des parties du pays qui vivent en grande partie des revenus du tourisme. Si celles-ci ne sont pas en mesure de garantir tranquillité et délassément aux touristes, ils iront ailleurs. Au détriment de l'emploi dans ces régions où, pour ne prendre que l'exemple de l'Oberland bernois, une place de travail sur trois dépend du tourisme. Dans ces régions dites périphériques, l'armée ne fait plus partie des principaux employeurs. Elle n'est plus du tout en mesure de compenser les milliers de places de travail menacées en raison du bruit insupportable généré par les avions de combat.

L'armée de l'air a rejeté toutes les demandes pourtant aussi justifiées que modérées que lui ont présenté les offices régionaux du tourisme. Ne serait-ce que d'interrompre les exercices aériens durant la haute saison touristique afin que leurs hôtes ne soient pas constamment dérangés par les passages d'avions à réaction.

### Plus d'exercices dangereux dans l'espace aérien suisse sans impact sur la sécurité

Afin d'assurer une surveillance efficace de l'espace aérien suisse, des vols d'exercice sont indispensables. Il faut cependant en finir avec les scénarios hérités des dernières guerres mondiales. Plus de la moitié des engagements des avions de combat à réaction se basent sur l'hypothèse d'un affrontement plus qu'improbable avec des appareils ennemis du même type. Ça ne sert strictement à rien. Une analyse objective permet de conclure qu'il est tout à fait possible de renoncer à la majeure partie des vols d'avions de combat à réaction sans porter atteinte à la sécurité du transport aérien au-dessus de notre pays. La police de l'air est aussi utile que nécessaire et il sera toujours possible, à l'avenir, de s'assurer que les avions qui survolent notre territoire empruntent les couloirs qui leur sont dévolus. Pas besoin toutefois d'avoir recours à l'engagement de jets coûteux et bruyants, d'autres appareils peuvent se charger tout aussi efficacement de cette mission. L'initiative vise seulement à empêcher les simulations de combats aériens hautement improbables. Force est par ailleurs de consta-

## Initiative populaire «Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques»

ter que si une analyse pondérée des risques permet de déboucher sur une réduction massive du nombre d'engagements des avions militaires, elle devra aussi s'appliquer lorsqu'il s'agira de décider de l'achat, pour plusieurs milliards de francs, de nouveaux avions de combat.

Mais voilà, plutôt que de s'atteler sérieusement à cette analyse, l'armée de l'air préfère inviter des avions à réaction de l'armée allemande à s'exercer au vol à basse altitude dans l'Oberland. Avec, pour conséquence, l'augmentation du risque d'accidents graves comme l'a démontré le crash d'un Tornado à réaction de la Luftwaffe, le 12 avril 2007.

### Protéger la santé des riverains

Assister à une distance de 100 mètres au décollage d'un avion de combat à réaction expose à un bruit de l'ordre de 125 décibels, encore renforcé par l'écho que renvoient les parois rocheuses. Pour l'oreille humaine, le seuil de la douleur se situe entre 120 et 140 décibels. Un tel vacarme a des effets gravissimes pour l'ouïe et la santé. Les enfants régulièrement exposés au bruit développent ainsi des comportements agressifs et voient leurs facultés d'apprentissage diminuées. Les riverains d'aérodromes militaires ne doivent plus être exposés à de tels risques.

L'initiative lancée par Franz Weber contre le bruit des avions de combat à réaction va effectivement assez loin. En cela elle est une réponse à l'arrogance avec laquelle l'armée et les partis de droite ont rejeté toutes les propositions socialistes visant à améliorer la qualité de vie des riverains des aérodromes militaires. D'ailleurs, Franz Weber l'a indiqué à plusieurs reprises: si des mesures – aussi modérées soient-elles – avaient été adoptées, il était tout à fait prêt à retirer son texte.

Cette opportunité n'a pas été saisie. Il faut donc accepter cette initiative car elle représente la seule alternative susceptible de répondre aux préoccupations légitimes en terme de protection de l'environnement et contre le bruit dans les régions qui abritent des aérodromes militaires. Le temps des promesses en l'air de l'armée est aujourd'hui révolu. A Meiringen, par exemple, le DDPS a juré que le nombre de décollages en mode post-combustion, particulièrement bruyants ne dépasserait pas 30 par année. En réalité, il dépasse largement le millier.

### Protéger l'environnement

Les avions de combat à réaction décollent avec 7200 litres de kérosène, déjà consommés après une petite demi-heure de vol. Si ce gaspillage de carburant se poursuit, nous ne parviendrons jamais à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à lutter efficacement contre le réchauffement climatique. Par ailleurs, les avions à réaction dispersent chaque année des dizaines de tonnes de composés chimiques toxiques et de particules fines dans l'environnement. Une nature intacte est un bien précieux à protéger à tout prix. Et une des conditions essentielles d'un tourisme florissant.

Le bruit des avions de combat à réaction nuit à la qualité de vie et à la santé des habitant-e-s des régions concernées. La cote des biens immobiliers s'en ressent comme la mise en valeur de paysages par ailleurs magnifiques. Ces dernières années, la situation s'est en outre consi-

Novembre 2007

**Initiative populaire «Contre le bruit des avions de combat  
à réaction dans les zones touristiques»**



**socialement vôtre**

dérablement dégradée. Entre 2004 et 2006, les décollages de FA-18 depuis Meiringen sont passés de 304 à 1 473 par année. Leur nombre devrait même, selon les plans de l'armée, atteindre 5 300 par année – scénario catastrophe pour les habitant-e-s et la nature !

Sion a déjà été confronté à une telle dégradation. Le projet de tripler le nombre des vols à partir de l'aérodrome sédunois d'ici à 2010 a ainsi suscité un véritable vent de révolte et 6000 personnes ont signé une pétition. Les riverains d'aérodromes militaires veulent en finir avec ce bruit insupportable et ils doivent pouvoir compter sur notre solidarité.

## **Annexe**

Figurent ci-après les propositions du PS susceptibles d'améliorer le quotidien des riverains d'aérodromes militaires. Elles ont toutes été rejetées par le Département fédéral de la défense alors même que Franz Weber était prêt à retirer son initiative en cas d'acceptation, ne serait-ce que des plus modérées d'entre-elles:

La réduction de moitié des engagements des avions de combat à réaction.

La limitation à 30 par année en mode post-combustion ainsi que cela a été promis à la population de Meiringen depuis des lustres.

Pas d'exercices aériens durant la haute saison touristique ou d'autres périodes particulièrement sensibles.

Pas d'exercices aériens d'armées étrangères au-dessus de régions touristiques ou d'autres régions particulièrement sensibles au bruit.

Pas de cours de répétition ou d'école de recrues durant la haute saison touristique ou d'autres périodes particulièrement sensibles.

Profiter de ces périodes pour procéder à la réfection annuelle des pistes.

Stricte limitation des vols d'exercice de 08h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00. Les vols de nuit doivent demeurer exceptionnels et ne pas durer au-delà de 20h00.

Privilégier la formation sur simulateur de vol pour réduire la pollution sonore, mais aussi réaliser des économies.

La protection contre le bruit doit être développée. Le périmètre comprenant les bâtiments susceptibles d'être insonorisés doit être élargi. Plutôt que de se borner à installer des fenêtres anti-bruit, il faut réhabiliter la totalité des immeubles. Outre les maisons d'habitation, les bâtiments à vocation touristique doivent aussi être adaptés.

Il faut prévoir les mêmes valeurs limites d'exposition au bruit pour les aérodromes civils que pour les aérodromes militaires et se fonder, à chaque fois, sur la valeur de planification et la valeur limite d'émission la plus basse comme le demande une motion toujours pendante (07.3155) de la conseillère nationale socialiste Evi Allemann.

L'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) doit être modifiée afin de mieux prendre en compte l'intensité sonore d'événements ponctuels (comme c'est le cas des décollages de FA-18 en mode post-combustion) et il faut aussi étendre les mesures d'insonorisation des bâtiments existants à la totalité de l'enveloppe extérieure comme le demande une motion (07.3097) du conseiller national socialiste Hans Widmer qui n'a pas non plus encore été traitée par les Chambres fédérales.